

☎ 09 70 82 03 40



COQUART EU  
10T RUE WATHIEUMETZ  
62130 ST MICHEL SUR TERNOISE

## VOTRE CERTIFICAT

**Le certificat doit être apposé sur une surface extérieure du véhicule, face visible.**

(article R211-21-5 du Code des assurances)

# CERTIFICAT D'ASSURANCE

## de votre VERMEER FOREUSE



Chère Madame, cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre dans ce courrier l'attestation d'assurance et le certificat d'assurance de votre véhicule non immatriculé valable du 1 janvier 2026 au 1 février 2027.

Le certificat d'assurance (vignette), ci-contre, est à mettre en évidence sur votre véhicule.

L'attestation d'assurance, ci-dessous, doit être conservée avec les papiers du véhicule. Elle vous sera demandée en cas de contrôle.

Avec toute notre attention,

Pour l'assureur, par délégation  
 Vos Agents Généraux AXA France

CERTIFICAT D'ASSURANCE

\_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

01/01/2026 01/02/2027

Identification

D40D

N° 10608362404

AXA France IARD

[illegible]

(\*\*) La couverture d'assurance fournie pour l'Azerbaïdjan, Chypre et la Serbie est limitée aux parties géographiques des dits pays qui sont sous le contrôle des gouvernements respectifs. Pour plus d'informations, veuillez consulter <http://gc-territorial-validity.cobx.org>

9. Nom et adresse du souscripteur du contrat d'assurance (ou de l'utilisateur du véhicule).

COQUART EU  
10T RUE WATHIEUMETZ  
62130 ST MICHEL SUR TERNOISE

10. Cette carte a été délivrée par

AXA France IARD  
313 TERRASSES DE L'ARCHE  
92727 NANTERRE CEDEX

11. Signature de l'assureur



**Bris de glace** par téléphone, au **09 70 82 00 18**

**Déclarer un sinistre** par téléphone, au **09 70 82 03 40**

**Contactez l'Assistance 24 h/24 et 7 jours/7 par téléphone, au 04 72 60 46 45**

(\*) Catégorie de véhicule (code) :

A. AUTOMOBILE B. MOTOCYCLE C. CAMION OU TRACTEUR D. CYCLE A MOTEUR AUXILIAIRE  
E. AUTODIESEL OU AUTOCAR F. DEMARCHEUR G. AUTRE